

Vision de l'unité

Créer une société consciente de l'importance de la lutte contre la violence à l'égard des femmes afin de garantir la non-discrimination et la participation et la promotion de l'égalité pour le développement de la société

Mission de l'unité

L'unité la lutte contre la violence à l'égard des femmes - Université de Minia cherche à éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes en associant hommes et femmes, en renforçant le rôle de la recherche scientifique et de la documentation, des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et des médias dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes afin de parvenir à une société sans discrimination fondée sur l'égalité et le respect des droits humains.

Ainsi que la formation et l'autonomisation des femmes battues et leur réinsertion dans la société

La Décision d'établissement

L'unité de lutte contre la violence à l'égard des femmes a été créée à la faculté de droit de l'Université de Minia en novembre 2016 par la résolution no 481 du Conseil de l'université du 29/11/2016.

Les Objectifs de l'unité

1. Sensibiliser à l'importance de la lutte contre la violence à l'égard des femmes
2. Éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes
3. Impliquer les femmes et les hommes dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes
4. Renforcer le rôle de la recherche scientifique et de la documentation pour devenir une référence fondamentale dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes
5. Renforcement du rôle des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes
6. Renforcement du rôle des médias dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes
7. Donner plus de pouvoir aux femmes victimes de violence et leur fournir un soutien psychologique, médical, juridique et matériel
8. Offrir des cours de formation spécialisés aux femmes battues pour les réhabiliter et les réintégrer dans la société

Le plan stratégique

Le Plan stratégique de lutte contre la violence à l'égard des femmes 2017-2019

Vision de l'unité

Créer une société consciente de l'importance de la lutte contre la violence à l'égard des femmes afin de garantir la non-discrimination et la participation et la promotion de l'égalité pour le développement de la société

Mission de l'unité

L'unité la lutte contre la violence à l'égard des femmes - Université de Minia cherche à éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes en associant hommes et femmes, en renforçant le rôle de la recherche scientifique et de la documentation, des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et des médias dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes afin de parvenir à une société sans discrimination fondée sur l'égalité et le respect des droits humains.

Ainsi que la formation et l'autonomisation des femmes battues et leur réinsertion dans la société

La Décision d'établissement

L'unité de lutte contre la violence à l'égard des femmes a été créée à la faculté de droit de l'Université de Minia en novembre 2016 par la résolution no 481 du Conseil de l'université du 29/11/2016.

Les Objectifs de l'unité

1. Sensibiliser à l'importance de la lutte contre la violence à l'égard des femmes
2. Éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes
3. Impliquer les femmes et les hommes dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes
4. Renforcer le rôle de la recherche scientifique et de la documentation pour devenir une référence fondamentale dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes
5. Renforcement du rôle des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes
6. Renforcement du rôle des médias dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes
7. Donner plus de pouvoir aux femmes victimes de violence et leur fournir un soutien psychologique, médical, juridique et matériel
8. Offrir des cours de formation spécialisés aux femmes battues pour les réhabiliter et les réintégrer dans la société

Les Points forts

☑ Reconnaissance officielle et communautaire de l'existence de cas de violence à l'égard des femmes.

- ☒ Former l'unité de lutte contre la violence à l'égard des femmes à l'Université de Minia.
- ☒ L'existence de certains organismes travaillant dans le domaine des droits des femmes dans la province.
- ☒ Les dirigeants politiques, représentés par le président Abdel Fattah al-Sisi, ont pris la décision de considérer l'année 2017 comme l'année des femmes

Les points faibles

- ☒ Manque de coordination entre les différents organes (organes gouvernementaux - organisations non gouvernementales - le monde - Ministère des Awqaf - Église égyptienne) à lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes.
- ☒ Peu de chercheurs et de chercheurs spécialisés dans l'étude des cas de violence à l'égard des femmes.
- ☒ Absence de base de données sur les cas de violence à l'égard des femmes.
- ☒ Manque de cours de formation pour les femmes battues ou de programmes de réhabilitation, d'autonomisation et d'intégration au sein de la communauté.
- ☒ Manque de financement et financement insuffisant pour mettre en œuvre des plans visant à éliminer ou à réduire les cas de violence à l'égard des femmes.
- ☒ Manque de coopération avec les institutions religieuses (ministère des Awqaf, Al-Azhar, Église) pour mener des campagnes de sensibilisation contre la violence à l'égard des femmes.
- ☒ Manque de programmes de sensibilisation et d'éducation sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes

Les opportunités

- ☒ L'intérêt des dirigeants politiques représentés par Son Excellence le Président Abdelfattah Al-Sisi sur les questions relatives aux femmes en général et l'année 2017 en tant qu'année de la femme.
- ☒ L'existence de possibilités de financement pour des projets de développement des femmes.
- ☒ La possibilité d'intégrer les institutions religieuses dans la problématique de la lutte contre la violence à l'égard des femmes.
- ☒ La possibilité pour les femmes et les hommes de participer à la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

Les menaces

- ☒ La dispersion des efforts en présence de nombreux acteurs travaillant dans le domaine des questions féminines.
- ☒ Manque de conscience de la société vis-à-vis de l'importance de la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

☒ Manque d'accès à un soutien matériel et à un financement pour mettre en œuvre des plans visant à sensibiliser la communauté afin d'éliminer la violence à l'égard des femmes.

☒ Discrimination et inégalité des chances pour les femmes et les hommes en matière d'emploi.

Principes généraux régissant le travail du plan:

1. Croire que les droits des femmes sont des droits humains.
2. Engagement de la communauté dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes.
3. Adopter le principe de la formation, de l'autonomisation et de l'intégration des femmes victimes de violence dans la société.
4. Impliquer les femmes et les hommes dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes.
5. Renforcement du rôle des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, du monde et des institutions religieuses dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

Les Objectifs stratégiques du plan:

1. Sensibiliser la communauté à la violence à l'égard des femmes.
- 2 - Etudier les causes de la violence à l'égard des femmes et les moyens de la combattre.
- 3 - Essayer de qualifier, autonomiser et intégrer les femmes victimes de violence dans la société.

Étapes exécutives du plan:

Étape 1: L'étape de sensibilisation des différents groupes sociaux en général et de la communauté universitaire en particulier aux problèmes de la violence à l'égard des femmes (verbale, physique, psycho-sociale, économique).

Phase II: phase d'étude, de documentation et de supervision des cas de violence à l'égard des femmes dans le gouvernorat de Minya.

Phase III: Réhabilitation, autonomisation et intégration dans la communauté.